

La participation des femmes dans la vie politique et sociale en Europe

25 mai 2009, Athènes

Rapport de conférence

Ce rapport reprend le déroulement de la Conférence sur « La participation des femmes dans la vie politique et sociale en Europe » qui était organisée à Athènes par l'Institut Constantinou Karamanlis pour la Démocratie le 25 mai 2009.

Les intervenants étaient : Mme Rodi Krasa-Tsangaropoulou (députée européenne, vice-présidente du PE), Mme Olga Kefalogianni (membre du Parlement grec), Mme Eugenia Tsoumani-Spentza (secrétaire générale pour l'égalité entre hommes et femmes) ainsi que le Dr Zacharoua Karagiannopoulou (Professeur invité à l'Université Pantéon). Le modérateur des débats était le Dr Nikolaos Tzifakis (Professeur à l'Université du Péloponnèse).

Parmi les 250 participants se trouvaient des représentants d'associations féminines et autres ONG, des politiciens et des étudiants universitaires. L'architecture des présentations se déclinait en deux sujets principaux : la pratique institutionnelle et les approches théoriques.

Pratique institutionnelle de l'UE

Le premier intervenant, Mme Rod Kratsa a souligné que l'équilibre homme-femme dans le processus décisionnel était un objectif affiché de l'Union européenne, et que des recommandations concernant l'introduction de mesures légales, régulatrices et incitatives visant le redressement de la sous-représentation des femmes dans le processus décisionnel avaient été adoptées par l'ensemble des institutions majeures de l'Union.

Elle s'est référée à la feuille de route de la Commission européenne sur l'égalité hommes-femmes pour 2006-2010. Cette feuille de route incluait la promotion de la représentation équitable des hommes et des femmes dans le processus décisionnel dans les six domaines d'action prioritaires. L'entièreté du cadre de la reconnaissance de l'égalité hommes-femmes est considéré comme faisant partie des principes fondamentaux repris dans les traités et ce, depuis le Traité d'Amsterdam.

Mme Kratsa a poursuivi avec une analyse du rôle et de l'action du Parlement européen et du Comité pour les droits de la femme et l'égalité hommes-femmes en charge de la promotion de l'égalité hommes-femmes sur le terrain de la représentation politique. La principale conclusion réside dans le fait que les partis politiques sont les cerbères de la

représentation des femmes, alors que les questions d'égalité devraient être incluses dans les ordres du jour politiques.

La pratique institutionnelle grecque

Mme Olga Kefalogianni et Mme Eugenia Tsoumani-Spentza ont présenté un aperçu des carences dans le fonctionnement de la démocratie résultant d'une inégalité effective. En outre, Mme Eugenia Tsoumani-Spentza a présenté la stratégie nationale grecque en la matière, les mesures introduites et visant à :

- Prévenir et éliminer la violence contre les femmes.
- Surmonter les stéréotypes hommes-femmes
- Appliquer des opportunités égales pour les hommes et les femmes sur le marché du travail (combattre le chômage et la discrimination, retirer les barrières non visibles, harmoniser la vie familiale et professionnelle, améliorer les écarts salariaux,...)
- Augmenter la représentation politique

Approches théoriques

La sous représentation des femmes en politique est un fait et les « propositions » (qu'il s'agisse de quotas ou de parité) ayant trait au recrutement d'un nombre équilibré de femmes et d'hommes en politique est une question vivement débattue au sein des partis politiques européens et de la recherche féminine.

Le Dr Zacharoula Karagiannopoulou a procédé à une analyse des avantages et inconvénients de l'application de quotas ou de la parité. Elle a également souligné le fait que les opinions varient en termes d'effets et de répercussions comme en matière de signification des concepts-clés de l'analyse politique, comme « l'égalité », « la représentation » et les « droits ».